



Société d'aide au développement des collectivités du comté de Renfrew

Prêts pour les jeunes entrepreneurs

Grâce à l'aide fédérale accordée par Industrie Canada, la Société d'aide au développement des collectivités du comté de Renfrew (SADCCR) offre diverses options de financement aux jeunes entrepreneurs de son territoire qui ont besoin de capitaux. Ces fonds pourraient être utilisés soit pour démarrer une entreprise ou pour les PME déjà établies. La SADCC accorde des prêts aux petites entreprises du comté de Renfrew depuis 1986 et elle a investi plus de 13 millions de dollars dans les entreprises locales jusqu'à ce jour !

Financement

Les entrepreneurs âgés entre 19 et 34 ans qui sont incapables d'obtenir du financement conventionnel sont admissibles au Programme de prêt pour les jeunes entrepreneurs administré par la SADCCR. Il est possible d'obtenir un prêt allant jusqu'à 15 000 \$ (minimum 5 000 \$) pour acquérir, démarrer, moderniser ou encore développer davantage son entreprise. L'aide financière consentie peut être utilisée comme investissement sous forme de dépenses en capital, d'acquisitions d'immobilisations, de coûts de démarrage ou de dépenses de fonds de roulement.

Nous ne nous servons pas de modèles préétablis pour évaluer une demande de financement comme le font la plupart des institutions financières. Nous nous intéressons plutôt à l'ensemble de l'entreprise lorsque nous examinons la demande de prêt. De plus, la SADCCR a la possibilité d'accorder du financement aux entreprises qui ont été incapables de recueillir des fonds auprès de prêteurs conventionnels. Dans certains cas, nous considérons même des demandes de financement comportant un risque trop élevé pour certains autres prêteurs. Le taux d'intérêt est le taux préférentiel auquel il faut ajouter un minimum de 2 % tout dépendamment du facteur de risque encouru. Le but de ce programme est de faire en sorte qu'il soit plus facile pour les petites entreprises d'obtenir du financement auprès d'institutions bancaires par la suite.

Nous offrons :

- des prêts pour les jeunes variant entre 5 000 \$ et 15 000 \$
- des périodes de remboursement s'étalant de un an à trois ans
- des taux d'intérêt commençant au taux préférentiel plus 2 % (minimum)
- de l'aide technique soutenue et des services-conseils
- une aide personnalisée
- la possibilité d'avoir des garanties moins rigides



Société d'aide au
développement des collectivités
du comté de Renfrew

Critères d'analyse de la demande de prêt

Tout d'abord, les clients doivent tenter de recueillir des fonds auprès d'institutions bancaires. Si toutefois ce type de financement n'est pas disponible ou ne répond pas aux besoins spécifiques du client, la SADCCR pourrait vous offrir une option de financement des plus intéressantes grâce à son Programme de prêt pour les jeunes entrepreneurs. Les demandeurs qui ont besoin de plus de 15 000 \$ devraient également se renseigner au sujet des prêts provenant de la Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs (FCJE). Veuillez consulter le site de la fondation à l'adresse www.cybf.ca ou contactez « Enterprise Renfrew County », à Pembroke au 613.735.8224 ou à Renfrew au 613.432.6848.

Nous tenons compte des critères d'évaluation suivants lorsque vous présentez une demande :

- le potentiel de viabilité économique de l'entreprise
- les compétences et les capacités du personnel de gestion
- les forces personnelles du client jumelé à ses antécédents de solvabilité
- la capacité de remboursement du prêt accordé
- la création de nouveaux emplois et le maintien des postes existants
- les enjeux environnementaux
- l'emplacement de l'entreprise (doit être située dans le comté de Renfrew)
- le jeune entrepreneur doit être l'actionnaire majoritaire et faire fonction de décideur principal, ou s'il y a deux entrepreneurs : ils devraient avoir un pouvoir décisionnel conjoint.



Demande de prêt pour les jeunes entrepreneurs - Processus de demande

1. Contactez l'agent(e) de développement commercial (ADC) au 613.735.3951, poste 223 afin de discuter de vos besoins en matière de financement et d'obtenir un guide de demande de prêt accompagné d'un formulaire de demande de même que d'un gabarit servant à préparer un état de la valeur nette personnelle.
2. Développez un plan d'affaires, en y incluant les projections financières pour une période de trois ans. Veuillez noter que le temps requis pour faire l'évaluation d'une demande est directement lié à la solidité de votre plan d'affaires de même qu'aux renseignements y figurant. Plus vous fournirez d'informations à l'agent(e) de développement commercial, plus la qualité de votre demande en sera supérieure et plus l'ADC sera en mesure de présenter un projet complet, de haut niveau à son comité d'investissement.
3. Assurez-vous d'inclure à votre demande tous les documents figurant sur la liste de vérification de demande de prêt.
4. Remettez tous les documents pertinents ainsi que la demande de prêt à l'agent(e) de développement commercial.
5. Notez qu'une enquête de crédit doit être menée pour chacun des demandeurs.
6. Assurez-vous de fournir tous renseignements supplémentaires requis par l'ADC.
7. Les décisions prises en matière de financement sont basées sur la solidité du plan d'affaires, les projections mensuelles de trésorerie fournies, la capacité de remboursement du client, l'employabilité soit la création ou le maintien d'emplois et sur l'impact au niveau du développement économique communautaire à long terme. Si votre demande de prêt est approuvée vous recevrez une « lettre d'offre » mentionnant les termes et les modalités du prêt consenti.
8. Dès que vous aurez accepté les termes et les modalités du financement, nous commencerons à rédiger tous les documents légaux requis. Il est à noter que les demandeurs sont responsables des coûts engendrés par la préparation de ces documents légaux par l'avocat de la SADCCR.
9. Lorsque tous les documents légaux seront complétés, nous serons alors en mesure de vous verser les fonds.

Calendrier / Durée du processus de demande

Il est normal de prendre de deux à quatre semaines pour compléter les étapes 1 à 7 énumérées dans le processus de demande ci-dessus. En ce qui concerne les étapes 8 et 9, il faut compter entre une et trois semaines. Si jamais vous deviez respecter une date spécifique, veuillez nous en aviser et l'on fera tout ce qui est en notre pouvoir pour tenter de vous accommoder.



Liste de vérification - Demande de prêt pour les jeunes entrepreneurs

Les documents mentionnés ci-dessous sont requis lors de l'analyse de votre demande de financement. Veuillez remplir le formulaire de demande de prêt et l'état de la valeur nette personnelle. Assurez-vous également de fournir tous les documents suivants :

Demande de financement

- dûment complétée (et signée)
- un plan d'affaires
- des états financiers prévisionnels pour une période de 3 ans (état des résultats et bilan)
- une offre d'achat signée, si vous achetez un terrain ou un immeuble
- autres renseignements

Pour les entreprises existantes, veuillez aussi joindre :

- les états financiers des trois dernières années et/ou vos déclarations de revenus (incluant le formulaire « État des résultats des activités d'une entreprise ou d'une profession libérale »)
- la liste de vos comptes-recevables et de vos comptes-fournisseurs courants
- la liste détaillée du matériel et de l'inventaire (vous appartenant ou à acquérir)
- une copie des statuts constitutifs, s'il s'agit d'une société

État de la valeur nette personnelle

- un état de la valeur nette personnelle signé par chaque demandeur (partenaire(s) et/ou conjoint(e))
- une pièce probante de l'évaluation foncière (ex. SÉFM, Évaluation foncière)
- une copie de vos relevés indiquant le solde si vous déclarez des investissements (ex. obligations d'épargnes, REER, etc)
- les déclarations de revenus des particuliers des trois dernières années
- autres renseignements

Autres

- le(s) curriculum vitae
- une confirmation attestant que les fonds provenant de sources conventionnelles ne sont pas disponibles pour ce projet, si possible (ex. lettre de la banque)

Tous les documents nécessaires à l'évaluation de votre demande figurent dans cette liste de vérification. Lors de l'analyse, il se peut que l'on vous contacte si des renseignements additionnels sont requis. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à me téléphoner au 613.735.3951 poste 223 ou à m'envoyer un courriel à l'adresse jhe@bellnet.ca